Hôpital général juif
Jewish General Hospital

Centre de développement de l'enfance et de la santé mentale
Services de Pédopsychiatrie – Ruth et Saul Kaplan Pavillon M
4335, chemin de la Côte Ste-Catherine
Montréal (Québec)
H3T – 1E4

Tél: 514-340-8222 poste : 25629 Téléc. / Fax : 514-340-7903
pedopsychiatrie@jgh.mcgill.ca.

Table des matières :

PAGES

Organigramme de la Division de Pédopsychiatrie de l'Université McGill 3

Organigramme du Service de Pédopsychiatrie de l'Hôpital Général Juif 4

Vue d'ensemble des services de Pédopsychiatrie de l'HGJ 5

Sources de références à la 2e ligne des Services de Pédopsychiatrie de l'HGJ 5

Rôle de la 2e ligne des Services de Santé mentale en pédopsychiatrie de l'HGJ 5

Urgence de pédopsychiatrie 5

Accessibilité aux services de pédopsychiatrie de l'HGJ 6

DESCRIPTION DES SERVICES DE PÉDOPSYCHIATRIE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF

1. CLINIQUES EXTERNES DE PÉDOPSYCHIATRIE 6 - 7
   - Raison de la référence aux Cliniques externes
   - Services externes offerts
   - Critères d'admission / Critères d'exclusion

2. PROGRAMMES DE L'HÔPITAL DE JOUR 8 - 9
   - Raison de la référence à l'Hôpital de jour
   - Services offerts à l'Hôpital de jour
   - Subdivisions de l'Équipe de l'Hôpital de jour
   - Critères d'admission / Critères d'exclusion

3. PROGRAMMES DE SOIR POUR DÉVELOPPEMENT SOCIAL10 - 11
   - Raison de la référence au Programme de l'Hôpital de soir
   - Services offerts à l'Hôpital de soir
   - Critères d'admission / Critères d'exclusion

A* : PROCESSUS D'ORIENTATION : Pour les équipes du CSSS (i.e. Santé mentale des jeunes, Jeunes en difficulté, etc.) 12 - 13

B*: PROCESSUS D'ORIENTATION : Pour les professionnels de la santé et tout autre professionnel demandant des Services de pédopsychiatrie de 2e ligne 13 - 14

Annexe A: Codes postaux et Secteurs hospitaliers pour les Services Externes 15 - 21

Annexe B: Annuaire téléphonique du personnel des services pédopsychiatriques HGJ 22 - 24

A et B Listes de vérification des documents exigés pour orienter un cas vers nous 25

Université McGill
Division de la pédopsychiatrie

Hôpital de Montréal pour Enfants

Salle d'urgence
Unité interne
Cliniques externes
Troubles de l'autisme
Troisième ligne

Déficit de l'attention avec Hyperactivité (DAH)
Anxiété
1er épisode de psychose
Comportement enfantin avec
Attachement sévère
Troubles affectifs
Jeune Enfance

Hôpital Général Juif (non sectorisé)

Consultation/Évaluation

Hospital de jour (6 à 12 ans)

Clinique Externe (3 à 15,5 ans) *(sectorisé)

Traitement intensif centré sur la famille
Thérapie familiale et
Programme de formation CAMFT

Service de psychiatrie transculturelle

Recherches

Intégration avec les services de santé mentale jeunesse du CCOMTL

L'Institut Douglas

Enfants 0 à 17 ans
Cliniques externes
Clinique diagnostique
Pour troubles de Développementprofond

Enfants de 6 à 12 ans
Hôpital de jour
Clinique externe pour déficit de l'attention avec hyperactivité
Clinique externe

Enfants 13 à 17 ans
Soins intensifs – Court séjour
Unité interne pour Adolescents
Intervention intensive à L'hôpital de jour
Pour adolescents
Clinique externe (programme de transition)

Hôpital général juif
Jewish General Hospital

Services de Pédopsychiatrie
Enfants de 3 à 15,5 ans

Paola Habib, M.D., Directrice
André Riendeau, Chef d'administration de programmes

Triage

Hôpital de jour
Troubles de la petite enfance(TPE) (28 places)

TPE 2
Ashley Wazana, M.D.
Marsha Heyman, M.D.

TPE 3
Ashley Wazana, M.D.
Marsha Heyman, M.D.

TPE 3 Jours
Ashley Wazana, M.D.
Marsha Heyman, M.D.

TPE 4
Ashley Wazana, M.D.
Marsha Heyman, M.D.

Hôpital de jour
Troubles de l'enfance
(TE) (28 places)

TE 1
Paola Habib, M.D.

TE 2
Paola Habib, M.D.

TE3
Paola Habib, M.D.

TE 4
Paola Habib, M.D.

Services Externes

Judy Vogel, M.D.
Rachel Kronick , M.D.

Répondants psychiatres

Santé Mentale Jeunesse –
Rachel Kronick, M.D.

Psychiatrie-transculturelle

Jaswant Guzder, M.D.
Cécile Rousseau, M.D.
Lucie Nadeau, M.D.

Hôpital général juif
Jewish General Hospital

Services de pédopsychiatrie – Centre de développement de l'enfance et de la santé mentale
Pavillon Ruth et Saul Kaplan [Pavillon M], 4335, chemin de la Côte Ste-Catherine
Montréal (Québec) H3T- 1E4
Tel: 514 - 340 – 8222 Ext: 25629 Fax/Téléc. : 514- 340 - 7903
courriel: pedopsychiatrie@jgh.mcgill.ca

LE SERVICE DE PÉDOPSYCHIATRIE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF

Le service de pédopsychiatrie du département de psychiatrie de l'Hôpital général juif (HGJ), créé en 1966, offre des services de soins non sectorisés de deuxième et troisième lignes à une population infantile à haute risque d'origines ethniques diverses, ainsi qu'à leurs familles. Nos services de soins externes offrent des consultations et des évaluations aux enfants de 3 à 15 ans, aussi bien que l'assistance à des partenaires sociaux tels que les CSSS, les Centres Jeunesse et les Services de Protection de la Jeunesse. Notre centre de jour spécialisé en troubles infantiles, le plus grand et le plus complet du réseau hospitalier universitaire de McGill, accepte les enfants âgés de 5 à 12 ans. Ce programme offre une évaluation et un traitement à des enfants à risque souffrant de psychopathologies et de troubles de comportement graves et complexes, et qui n'ont pas réagi suffisamment aux interventions de première et de deuxième lignes.

L'ORIENTATION VERS LA 2e LIGNE DES SERVICES DE PÉDOPSYCHIATRIE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF

- 1ere ligne services jeunesse (JED, CAFE, Scolaire) et 1ere ligne de l'Équipe de santé mentale jeunesse
- Salles d'urgence (Hôpital de Montréal pour Enfants et Hôpital Sainte-Justine)
- 2e ligne des départements de pédopsychiatrie des centres hospitaliers (Hôpital de Montréal pour Enfants, Hôpital Douglas, Hôpital Sainte-Justine, Hôpital Charles-Lemoyne)
- 3e ligne du réseau universitaire des services de santé McGill (RUIS) (réseaux spécialisés)et 3e ligne des réseaux hospitaliers.

RÔLE DE LA 2e LIGNE DES SERVICES DE PÉDOPSYCHIATRIE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF– SANTÉ MENTALE

- Évaluation de la demande
- Établissement du niveau de priorité de la demande
- Transmission de la demande au service approprié en pédopsychiatrie de l'HGJ. (Voir ci-après pour la description détaillée de nos services)
- Les rendez-vous pour une évaluation psychiatrique et le traitement de l'enfant et sa famille, sont pris directement avec les parents

Les services d'urgence en pédopsychiatrie.
Les enfants dont l'état nécessite une évaluation psychiatrique urgente doivent être dirigés aux urgences de l'Hôpital de Montréal pour Enfants ou de l'Hôpital Sainte-Justine, les hôpitaux désignés pour ces services d'urgence.

Accessibilité aux services de pédopsychiatrie de l'Hôpital Général Juif
Triage :lundi à vendredi, 8 h 30 à 16 h 30 (toute l'année)
Services externes : lundi à vendredi, 8 h 30 à 16 h 30 (toute l'année)

Hôpital de jour pour les 5 à 12 ans : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8 h 30 à 14 h 30 (Septembre à juin)
*mercredi – les enfants assistent à leur école d'appartenance

* Prière de noter que nos programmes de traitement de l'hôpital de jour, suivent le calendrier scolaire de septembre à juin, et font relâche les mois de de juillet d'août. Par contre, les services externes de pédopsychiatrie, le triage et les évaluations d'admission à l'hôpital de jour restent ouverts toute l'année.

DESCRIPTION DES SERVICES DE PÉDOPSYCHIATRIE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF

CLINIQUES EXTERNES DE PÉDOPSYCHIATRIE : Ces cliniques offrent aux enfants de 3 à 15 ans et/ou en 9e année scolaire, des évaluations psychiatriques, psychologiques et psychosociales complètes ainsi que des traitements pour les enfants et leurs familles. L'équipe multidisciplinaire s'occupe aussi des cas qui ne peuvent être gérés au niveau des services de première ligne. Les interventions sont d'ordre individuel, familial, parental et de groupe. Dans la mesure du possible, les cas sont réorientés vers les services de proximité en première ligne. Nous offrons également des de services de consultations aux autres départements Jeunesse tel que la DPJ. Nos services externes sont accessibles pour l'évaluation et le traitement des enfants et des familles soit anglophones, soit francophones. Ces services sont sectorisés et acceptent les enfants et les familles qui demeurent dans les endroits dont les codes postaux sont indiqués à l'Annexe A).

Nos services sont également accessibles à la population anglophone de Laval et aux familles juives et à leurs enfants habitant à l'extérieur de notre secteur.

Raison de l'orientation vers les Cliniques externes de la Pédopsychiatrie de l'HGJ :

Nos services de pédopsychiatrie proposent une évaluation et un traitement complets pour une large gamme de troubles complexes par leur comorbidité : les troubles de comportement, le trouble du déficit de l'attention, la dépression chez le jeune enfant, le trouble oppositionnel avec provocation, le risque de suicide et d'automutilation, la psychose (bipolaire, schizophrénie), les troubles d'anxiété, les troubles liés à l'autisme (troubles envahissants du comportement), le syndrome Gilles de la Tourette, les troubles d'apprentissage, et les retards de développement. On y traite aussi les difficultés d'adaptation parent-enfant, et les enfants qui ont subi un traumatisme, y compris des abus sexuels, physiques, et émotionnels.

Les Cliniques Externes de pédopsychiatrie de l'HGJ offrent :

- Des évaluations psychiatriques, psychologiques et psychosociales approfondis et des traitements des enfants et leurs familles.
- Des évaluations psychologiques (si nécessaire), comme partie intégrante d'une élaboration du diagnostic
- Évaluation et diagnostic, options de traitement pour les problèmes de seconde et troisième ligne: des thérapies individuelle et familiale, le service de consultation parentale, et la thérapie de groupe.
- Consultations multidisciplinaires pour d'autres services et départements : DPJ, SMJ, GMF, Ometz.
- Disponibilité limitée des ressources pour l'évaluation des enfants chez qui un diagnostic de trouble lié à l'autisme est soupçonné.

Critères d'exclusion aux cliniques de pédopsychiatrie:

- **Nous n'offrons pas de services d'urgence,** mais nous évaluons les patients qui sont orientés vers nous pour que les enfants en détresse soient reçus le plus tôt possible (par exemple, pour des idées suicidaires ou d'homicide, symptômes psychotiques, rejet scolaire, etc.)
- **Les services d'urgence sont du ressort de l'Hôpital de Montréal pour Enfants et de l'Hôpital Sainte-Justine.**
- Les pré-requis sont l'implication soutenue de la famille dans le traitement de l'enfant, ou un counselling familial.
- Les enfants/adolescents qui présentent des problèmes d'abus de substances toxiques ou de troubles alimentaires.
- Les familles qui sont en instance judiciaire concernant la garde d'enfant. Les parents qui demandent une évaluation pour obtenir la garde des enfants.
- Les enfants nécessitant une dérogation.
- Les enfants qui ont besoin de tests psychologiques pour écarter les troubles de l'apprentissage.

Cliniques Externes en Pédopsychiatrie : Enfants de 3 à 15.5 ans (9eannée)
Coordonnatrice : Mona Qureshi, infirmière clinicienne ASI, BScN. Tel: 514–340–8222 poste : 25616
Courriel : mona.qureshi.ccomtl@ssss.gouv.qc.ca

PROGRAMMES DE L'HÔPITAL DE JOUR s'adressent aux enfants de 5 à 12 ans qui présentent de graves problèmes psychologiques, cognitifs, familiaux et de comportement, causant une rupture de fonctionnement scolaire, et qui présentent peu d'amélioration suite au traitement obtenu dans la communauté.
Ces enfants et leurs familles ont besoin d'un traitement approfondi pouvant exiger une consultation et un traitement psychopharmacologique, une thérapie individuelle et familiale, de l'aide au développement d'aptitudes sociales, de services éducatifs, de psychothérapie, des évaluations et interventions psychologiques et/ou ergothérapeutiques.

Raison de l'orientation vers l'Hôpital de jour: Nos services de pédopsychiatrie effectuent des évaluations approfondies ainsi que le traitement d'une large gamme de troubles complexes comprenant :

- Rupture de fonctionnement à l'école et à la maison.
- Trouble oppositionnel avec provocation (TOP), trouble de comportement, difficultés dans la relation parent-enfant, traumatisme, mutisme sélectif, trouble de l'attention avec hyperactivité (TDAH) et syndrome Gilles de la Tourette.
- Retrait social, anxiété, dépression, troubles de l'humeur, troubles affectifs et difficultés dans le fonctionnement familial.

Le niveau des services offerts dépendent des manifestations symptomatiques, de la dégradation de la situation, des facteurs environnementaux, où des problèmes psychosociaux assorti aux problèmes du fonctionnement de la famille.

Les programmes offerts à l'hôpital de jour :

L'évaluation et le traitement (pédopsychiatrique de l'Hôpital Général Juif) sont centrés sur la famille. L'Hôpital de jour pour troubles infantiles donne accès à un programme de traitement unique et multimodal pour 56 enfants âgés de 5 à 12 ans, organisé selon le stade de développement de l'enfant. Le programme accepte les enfants incapables de fonctionner

dans le milieu scolaire, familial ou dans la communauté, à cause de graves problèmes psychologiques, cognitifs, comportementaux et familiaux. Les enfants et leurs familles reçoivent un diagnostic approfondi et un programme de traitement qui améliore les aptitudes de l'enfant à fréquenter avec succès son école ou sa garderie habituelle. Le traitement comprend une intervention psychiatrique associée à une thérapie individuelle et familiale. Les habiletés de l'enfant et des parents sont intégrées et renforcées à travers la thérapie familiale, l'aide au développement des aptitudes sociales, la formation des parents à bien gérer les situations, les services d'enseignement adapté aux besoins de l'enfant et l'ergothérapie. Les enfants qui fréquentent l'hôpital de jour, poursuivent leur programme académique et sont suivis par des enseignant(e)s en éducation spécialisée de la Commission Scolaire English-Montréal (CSEM). La thérapie familiale, les évaluations psychologiques (tests psychologiques et ergothérapie), la thérapie complémentaire (art, drame, zoothérapie), ainsi que les traitements pharmacologique font partie des modalités de traitement. Le contact avec les services sociaux, la consultation auprès des éducateurs spécialisés et la liaison avec la communauté sont des éléments essentiaux des services hospitaliers. Les enfants sont réintégrés dans leur l'école aussi rapidement que possible, soit après une période initiale d'évaluation de six semaines soit après une période de traitement de trois, six ou douze mois, selon les besoins. Nous visons un séjour de durée minimale afin de favoriser un meilleur développement des compétences. Nos services de consultation sont offerts aux écoles, aux Services de protection de la jeunesse et aux autres programmes jeunesse des CIUSSS, afin de favoriser l'échange des connaissances qui est prioritaire dans notre relation avec nos partenaire de la communauté.

Les Services de l'Hôpital de jour sont répartis dans les équipes suivantes :

- Troubles de la petite enfance (TPE), pour les enfants âgés de 5 à 8 ans.
- Troubles de l'Enfance (TE), pour les enfants âgés de 8 à 12 ans

Critères d'admission à l'hôpital de jour :

Les programmes de l'hôpital de jour sont disponibles en anglais seulement
Une évaluation psychiatrique et un traitement familial peuvent être offerts en français, selon la disponibilité des ressources.

1. Les problèmes du diagnostic psychiatrique primaire ou une comorbidité.
2. QI – en-dessous ou au-dessus de la moyenne dépendamment de chaque cas
3. Évaluation des enfants atteints du syndrome d'Asperger.
4. Tous les enfants d'âge scolaire (niveau 1 à 6) de notre programme de jour doivent soit fréquenter un établissement scolaire ou d'enseignement, soit avoir un enseignement à domicile bien déterminé dans le cas où l'enfant a été expulsé de l'école. L'école est un partenaire important en traitement thérapeutique et nous souhaitons son entière collaboration.
5. <u>Traitement familial obligatoire</u>. Tous les membres de la famille doivent accepter de participer aux séances hebdomadaires. Si les parents sont divorcés, ils peuvent être suivis séparément avec leurs enfants
6. Nous assumons la responsabilité du traitement de tout enfant admis au programme ainsi que celui de sa famille, tout au long du processus. Toutefois, on considère d'autres thérapies au besoin.
7. Les déplacements de l'enfant doivent être assumés soit par les parents, soit par la commission scolaire si le service est disponible.

Critères d'exclusion des programmes de jour en pédopsychiatrie de l'HGJ

1. Nous ne pouvons traiter d'enfant sans le consentement signé des parents, à moins des droits parentaux révoqués par la Cour.
2. Nous ne traitons pas de famille où un état de crise existante pourrait affecter la participation d'un parent (maladie aiguë ou grave d'un membre de la famille, abus de substances toxiques de la part d'un parent).
3. Les enfants dont le diagnostic primaire est un état de troubles liés à l'autisme, un diagnostic de déficience intellectuels ou de développement.
4. On accorde une dérogation uniquement pour les enfants qui font partie de nos programmes de traitement et cette dérogation n'est valable que pour la durée du programme.
5. Absence de consentement pour la communication et la collaboration avec nos partenaires en matière de soins (École, CSSS , Service social et tout autre organisme social ou de santé impliqué...)

Prière de noter :
Nos programmes de l'hôpital de jour sont accessibles aux enfants et aux familles habitant soit l'île de Montréal soit l'extérieur. Il est donc important de prendre note des directives suivantes :

Vérifier auprès de votre commission scolaire pour le transport.

- Hôpital de jour (08 h 30 à 14 h 30)
- Pour les programmes de jour, le transport aller-retour peut être disponible pour les enfants d'âge scolaire (maternelle à la 6e année) - Les parents sont responsables du transport aller-retour de leurs enfants et ceux fréquentant des écoles privées ou confessionnelles
- Nous n'offrons pas d'évaluation pour les troubles d'audition et de langage. Si tel est le besoin, adresser-vous à l'Hôpital de Montréal pour Enfants ou une clinique privée.

PROGRAMMES DE L'HÔPITAL DE JOUR

Programme pour les troubles de la petite enfance et de l'enfance :
Enfants âgés de 5 à 12 ans, de la maternelle à la 6e année.
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 08 h 30 à 14 h 30.
Mercredis – Les enfants restent intégrés dans leurs écoles, à l'exception des enfants de la maternelle.

Hôpital de jour pour les troubles de la petite enfance : Enfants âgés de 5 à 8 ans, de la maternelle à la 2e année.
Mona Qureshi, infirmière clinicienne ASI, BScN. Tel: 514–340–8222 poste : 25616 **Courriel : mona.qureshi.ccomtl@ssss.gouv.qc.ca**
Coordonnatrice :Mia Grillakis : 514–340–8222 poste 27612 courriel : **mgrillakis.jghchildpsych@gmail.com** ou **mia.grillakis@mail.mcgill.ca** l.ca

Hôpital de jour pour les troubles de l'enfance : Enfants âgés de 8 à 12 ans, de la 3e à la 6e année. Coordonnatrice : Esther Watts: 514–340–8222, poste : 25612 courriel : **ewatts.jghchildpsych@gmail.com**

A: DEMANDES DE SERVICES : A l'intention des équipes jeunesse (ex :Santé mentale jeunesse, Jeunes en difficulté, etc…) :

Veuillez vous référer à la Description des Services de Pédopsychiatrie de l'Hôpital Général Juif : Cliniques externes, programmes de l'hôpital de jour et de soir. Les critères d'admission et d'exclusion varient selon le service.

Vous devez fournir les renseignements suivants pour chaque demande de services à la pédopsychiatrie de l'HGJ :

- ☐ Demande de consultation d'un pédiatre, d'un omnipraticien, d'un médecin de famille ou d'un répondant psychiatre. Veuillez inclure :
  - Renseignements médicaux
  - Bilan des médicaments
- ☐ Les formulaires de consentement signés par les deux parents pour permettre une collaboration entre le CLSC, l'école et tout autre professionnel de la santé et des services sociaux. Si les parents sont séparés/divorcés, chaque parent devra signer le formulaire, à moins des droits parentaux révoqués par la Cour.
- ☐ La demande du CLSC et les documents pertinents
- ☐ Les évaluations psychologiques (si possible)
- ☐ Les évaluations psychiatriques (si possible)
- ☐ L'évaluation psychosociale et un résumé de participation (si la demande est soumise par une équipe du CSSS)

1. Si le patient et sa famille rencontrent les critères d'admission, veuillez vous adresser au Centre de triage de la pédopsychiatrie de l'HGJ- Secrétaire : 514-340-8222, poste 25629. Courriel : **pedopsychiatrie@jgh.mcgill.ca.** Selon les renseignements obtenus par l'équipe du triage, votre appel sera dirigé à la coordonnatrice responsable. La coordonnatrice de l'équipe de pédopsychiatrie de l'HGJ étudiera les renseignements soumis, vérifiera si les critères d'admission et d'exclusion ont été suivis, et déterminera avec la personne qui a soumis la demande, les responsabilités de chacun dans le traitement de l'enfant et de la famille. Selon les besoins de l'enfant et de sa famille, ainsi que de la disponibilité des ressources offertes par les Services de pédopsychiatrie de l'HGJ, un cas pourrait en effet nécessiter une gestion partagée de soins.

2. La coordonnatrice de l'équipe de pédopsychiatrie demandera à la secrétaire du triage d'ouvrir un dossier, puis la secrétaire communiquera avec les parents pour obtenir des plus amples renseignements sur le patient et sur sa famille. Il est possible que des renseignements supplémentaires soient demandés aux deux parents et à l'école, ainsi qu'à toute autre personne impliquée dans ce dossier. Ceci fait partie du processus d'évaluation de l'enfant et de sa famille.

   La secrétaire fera parvenir les documents suivants aux parents et à l'école :
   - Formulaires de consentement
   - Questionnaires de pédopsychiatrie de l'HGJ
   - Une liste à cocher concernant le comportement de l'enfant (version parents et version école)
   - Demandes de renseignements à d'autres professionnels

3. Lorsque les questionnaires sont retournés à la secrétaire
    - L'équipe de triage multidisciplinaire de l'HGJ qui, coordonne les services externes, les programmes de l'hôpital de jour et de soir, se réunit pour bien analyser et évaluer les cas soumis. Cette analyse englobe les renseignements reçus des professionnels qui ont acheminé la demande, les questionnaires complétés par les parents et par l'école, ainsi que les tests psychologiques, s'ils sont disponibles.
    - Les cas sont ensuite inscrits sur la liste d'attente de l'équipe appropriée (à noter que le temps d'attente peut varier selon la période de l'année)

    - La priorité sera accordée aux patients qui présentent des troubles sévères, tels des idées de suicide, d'homicide, des symptômes psychotiques aigus, un refus scolaire, et selon les demandes provenant des Urgences des hôpitaux pédiatrique.
    - Les parents recevront une lettre les avisant que l'enfant est sur une liste d'attente d'une équipe spécifique, ainsi que le nom de la coordonnatrice et celui de la personne responsable du dossier. Une copie de cette lettre sera envoyée à la personne qui a soumis la demande pour l'informer du statut du cas.
    - Si la santé de l'enfant se détériore pendant qu'il est sur la liste d'attente, le parent ou le professionnel qui l'a référé peut demander que la priorité d'admission soit révisée.
    - Une coordonnatrice d'équipe, ou une secrétaire se chargera de prendre un rendez-vous pour une évaluation psychiatrique, de l'enfant et la famille

B:DEMANDE DE SERVICES:À l'intention de tous les professionnels de soins de santé en services externes et tous autres professionnels qui requièrent des services de pédopsychiatrie de 2e ligne.

Veuillez vous référer à la Description des Services de Pédopsychiatrie de l'Hôpital Général Juif : Cliniques externes, Programmes de l'hôpital de jour et de soir. Les critères d'admission et d'exclusion varient selon le service.

Vous devez fournir les renseignements exigés sur notre liste pour chaque demande de services à la 2e ligne des services de pédopsychiatrie de l'HGJ :

- ☐ Demande de consultation d'un pédiatre, d'un omnipraticien, d'un médecin de famille ou répondant psychiatre.
  Veuillez inclure :
  - Renseignements médicaux
  - Bilan de la médication
- ☐ Les évaluations psychologiques (si possible)
- ☐ Les évaluations psychiatriques (si possible)
- ☐ Les formulaires de consentement signés par les deux parents pour permettre une collaboration entre le CLSC, l'école, et tout autre professionnel de la santé et des services sociaux. Si les parents sont séparés/divorcés, chaque parent devra signer le formulaire à moins des droits parentaux révoqués par la Cour.
- ☐ Une évaluation psychosociale et un résumé de participation (si la demande est acheminée par une équipe du CLSC)
- ☐ Le guide "Référence au Guichet d'accès Jeunesse'' doit être complété et envoyé au service de triage central du CLSC concerné.

1) La personne responsable du triage au CLSC recevra la demande et soumettra une analyse /évaluation détaillée pour la demande de services (en incluant les critères d'admission et d'exclusion du département de pédopsychiatrie de l'HGJ.)

2) Pour toutes les demandes soumises par **d'autres professionnels et qui sont dirigées directement vers les programmes de 2e ligne** de l'hôpital de jour, la préposée du Triage du CLSC, devra :
   a) Soumettre la demande d'évaluation psychiatrique aux services de pédopsychiatrie de l'HGJ.
   b) Informer le professionnel qui a soumis la demande que le cas sera soumis à la 2e ligne, et que les parents seront contactés par la secrétaire du triage HGJ pour ouvrir un dossier et obtenir des renseignements additionnels, ainsi que les consentements afin de permettre la collaboration avec les différents partenaires de soins
   c) Le guide "Décision du Guichet d'accès" sera envoyé à ceux qui ont soumis la demande de consultation.

3) Pour les demandes qui doivent être soumises à la 2e ligne de la pédopsychiatrie de l'HGJ, la préposée responsable du triage du CLSC soumettra la demande d'évaluation psychiatrique à la secrétaire responsable du triage central du service de pédopsychiatrie de l'HGJ, au 514-340-8222, poste 25629, ou par courriel : **pedopsychiatrie@jgh.mcgill.ca**
   Selon les renseignements obtenus, la secrétaire du triage dirigera ensuite l'appel à la coordonnatrice de l'équipe appropriée. La coordonnatrice de l'équipe de pédopsychiatrie de l'HGJ étudiera les renseignements soumis, vérifiera si les critères d'admission et d'exclusion ont été suivis, et déterminera avec la personne qui a soumis la demande, les responsabilités de chacun dans le traitement de l'enfant et de la famille. Selon les besoins de l'enfant et de sa famille, ainsi que de la disponibilité des ressources offertes par les Services de pédopsychiatrie de l'HGJ, un cas pourrait en effet nécessiter une gestion partagée de soins.
4) La coordonnatrice de l'équipe de pédopsychiatrie demandera à la secrétaire du triage d'ouvrir un dossier, puis la secrétaire communiquera avec les parents pour obtenir plus de renseignements sur le patient et sur sa famille. Il est possible que des renseignements supplémentaires soient demandés aux deux parents et à l'école, ainsi qu'à toute autre personne impliquée dans ce dossier. Ceci fait partie du processus d'évaluation de l'enfant et de sa famille.

   La secrétaire fera parvenir les documents suivants aux parents et à l'école :
   - Questionnaires de pédopsychiatrie de l'HGJ
   - Une liste à cocher concernant le comportement de l'enfant (version parents et version école)
   - le formulaire de Consentement des parents à collaborer avec nos partenaires dans les
   - (des) Demandes de renseignements (supplémentaires) auprès d'autres professionnels

5) Lorsque les questionnaires sont retournés à la secrétaire de la pédopsychiatrie de l'HGJ
   - L'équipe de triage multidisciplinaire de l'HGJ qui, coordonne les services externes et les programmes de l'hôpital de jour se réunit pour bien analyser et évaluer les cas soumis. Cette analyse englobe les renseignements reçus des professionnels qui ont acheminé la demande, les questionnaires complétés par les parents et par l'école, ainsi que les tests psychologiques, s'ils sont disponibles.
   - Les cas sont ensuite inscrits sur la liste d'attente de l'équipe appropriée (noter que le temps d'attente peut varier selon la période de l'année)
   - La priorité sera accordée aux patients qui présentent des troubles sévères, tels des idées de suicide, d' homicide, des symptômes psychotiques aigus, un rejet scolaire, et selon les demandes des Urgences de l'hôpital.
   - Les parents recevront une lettre les avisant que l'enfant est sur une liste d'attente d'une équipe spécifique, ainsi que le nom de la coordonnatrice et celui de la personne responsable du dossier. Une copie de cette lettre sera envoyéeà la personne qui a soumis la demande pour l'informer du statut du cas.
   - Si la santé de l'enfant se détériore pendant qu'il est sur la liste d'attente, le parent ou le professionnel qui l'a référé peut demander que la priorité d'admission soit révisée.
   - Une coordonnatrice d'équipe, ou une secrétaire se chargera de prendre un rendez-vous pour une évaluation psychiatrique, de l'enfant et la famille

Annexe A:

SERVICES PSYCHIATRIQUES PAR MUNICIPALITÉ, CODE POSTAL ET CLSC/CSSS

*** Entente: Douglas et HGJ devraient voir les patients provenant du MCH endéans lesde 2 semaines

Municipalité	Code Postal	CLSC	CSSS	Services en santé mentale
Anjou	H1B H1E H1J H1K H1M	Mercier Est - Anjou Mercier Est - Anjou Mercier Est - Anjou Mercier Est - Anjou Mercier Est - Anjou	de la Pointe-de-L'Ile	Rivière des Prairies (Ang.à MCH)
Baied'Urfé	H9X	Lac St-Louis	de l'Ouest de l'Ile	Hôpital de Montréal pour Enfants
Beaconsfield	H9W	Lac St-Louis	de l'Ouest de l'Ile	
Cote St-Luc	H3X H4V H4W H4X	Rene-Cassin Rene-Cassin Rene-Cassin Rene-Cassin	Cavendish	HôpitalGénéralJuif
Dollard-des-Ormeaux	H8Y H9A H9B H9G H9H	Pierrefonds Pierrefonds Pierrefonds Pierrefonds Pierrefonds	de l'Ouest de l'Ile	Hôpital de Montréal pour Enfants (Francophones à Sacré-Coeur)
Dorval	H4Y H9B H9P H9R H9S	du Vieux Lachine du Vieux Lachine du Vieux Lachine du Vieux Lachine du Vieux Lachine	Lasalle et du Vieux Lachine	Douglas
Kirkland	H9J	Lac St-Louis	de l'Ouest de l'Ile	Hôpital de Montréal pour Enfants (francophones à Sacré-Coeur)

Municipalité	Code Postal	CLSC	CSSS	Hôpital de secteur
Lachine	H8B H8R H8S H8T	du Vieux Lachine du Vieux Lachine du Vieux Lachine du Vieux Lachine	Lasalle et du Vieux Lachine	Douglas
LaSalle	H8N H8P H8R	Lasalle Lasalle Lasalle	Lasalle et du Vieux Lachine	Douglas
Laval	H0A H7A H7B H7C H7E H7G H7H H7J H7K H7L H7M H7N H7P H7R H7S H7T H7V H7W H7X H7Y	des Milles-Iles des Milles-Iles des Milles-Iles des Milles-Iles des Milles-Iles du Marigot Sainte-Rose de Laval des Milles-Iles Sainte-Rose de Laval Sainte-Rose de Laval du Marigot du Marigot Sainte-Rose de Laval Sainte-Rose de Laval Norman-Bethune Norman-Bethune Norman-Bethune Norman-Bethune Norman-Bethune Norman-Bethune		Sacré-Coeur (français) HGJ (anglais)
Mont-Royal	H2V H3P	Côte-des-Neiges Côte-des-Neiges	de la Montagne	CLSC CDN – évaluation sociale

Municipalité	Code Postal	CLSC	CSSS	Hôpital de secteur
Mont-Royal (Suite)	H3R	Côte-des-Neiges	de la Montagne	CLSC CDN – évaluation sociale
	H3S	Côte-des-Neiges		
	H4N	Côte-des-Neiges		
	H4P	Côte-des-Neiges		
	H4T	Côte-des-Neiges		
Montreal	H1A	Octave Roussin	de la Pointe de l'Ile	Rivière des Prairies (ANG à MCH)
	H1B	Octave Roussin		
	H1C	Rivière des Prairies		
	H1E	Rivière des Prairies		
	H1G	Rivière des Prairies		
	H1K	Mercier Est - Anjou		
	H1L*	Mercier Est - Anjou [1] Octave Roussin [2]		
	H1M	Olivier Guimond	Lucille-Teasdale	Maisonneuve-Rosemont (ANG à MCH)
	H1N	Olivier Guimond		
	H1S	St-Léonard	St-Leonard & St-Michel	Rivière des Prairies (ANG à MCH)
	H1T	de Rosemont	Lucille-Teasdale	Maisonneuve-Rosemont (ANG à MCH)
	H1V	Hochelaga-Maisonneuve	Lucille-Teasdale	Maisonneuve-Rosemont (ANG à MCH)
	H1W	Hochelaga-Maisonneuve		
	H1X	de Rosemont	Lucille-Teasdale	Maisonneuve-Rosemont (ANG à MCH)
	H1Y	de Rosemont		
	H1Z	St-Michel	St-Leonard et St-Michel	Rivière des Prairies (ANG à MCH)
	H2A	St-Michel		
	H2B	Ahuntsic	Ahuntsic et Montreal-Nord	Sacré-Coeur (ANG à HGJ)
	H2C	Ahuntsic		
	H2E	Villeray	Coeur le l'Ile	Jean-Talon (ANG à MCH)
	H2G	la Petite Patrie		

H1L: [1] Ouest de Georges V / [2] Est de Georges V

Municipalité	Code Postal	CLSC	CSSS	Hôpital de Secteur
Montreal (Suite…)	H2H H2J H2K* H2L*	du Plateau Mont-Royal du Plateau Mont-Royal Centre Sud [1] du Plateau Mont-Royal [2] Centre Sud [1] du Plateau Mont-Royal [2]	Jeanne-Mance	Notre-Dame (ANG à MCH)
	H2M H2N	Ahuntsic Ahuntsic	Ahuntsic et Montreal-Nord	Sacré-Coeur (ANG à JGH)
	H2P H2R H2S	Villeray Villeray la Petite Patrie	Coeur de l'Ile	Jean-Talon (ANG à MCH)
	H2T H2V*	Saint-Louis-du-Parc Saint-Louis-du-Parc [1]	Jeanne-Mance	HôpitalSte-Justine
		Côte-des-Neiges [2]	de la Montagne	CLSC CDN – évaluationsociale
	H2W	Saint-Louis-du-Parc	Jeanne-Mance	HôpitalSte-Justine
	H2X*	Metro [1]	de la Montagne	CLSC Metro – évaluationsociale
		Saint-Louis-du-Parc [2]	Jeanne-Mance	HôpitalSte-Justine
	H2Y H2Z	Centre-Ville [3] Centre-Ville Centre-Ville	Jeanne-Mance	Notre-Dame (ANG à MCH)
	H3A	Metro	de la Montagne	CLSC Metro – évaluationsociale
	H3B	Centre-Ville	Jeanne-Mance	Notre-Dame (ANG à MCH)
	H3C	Saint-Henri	Verdun/Cote St-Paul	Douglas
	H3G H3H	Metro Metro	de la Montagne	CLSC Metro – évaluation sociale
	H3J	St-Henri	Verdun/Cote St-Paul	Douglas

H2K: [1] Sud de Sherbrooke / [2] Nord de Serbrooke

H2L: [1] Sud de Sherbrooke / [2] Nord de Sherbrooke

H2V: [1] Est de Hutchison / [2] Ouest d'Outremont

H2X: [1] Entre Sherbrooke, ave des Pins Ave, Université et St-Laurent / [2] Entre St-Denis, St-Laurent, ave des Pins et & Sherbrooke / [3] Sud de rue Sherbrooke.

Municipalité	Code Postal	CLSC	CSSS	Hôpital de Secteur
Montreal (Suite..)	H3K	Pointe St-Charles	Verdun/Cote St-Paul	Douglas
	H3L	Ahuntsic	Ahuntsic et Mtl-Nord	Sacré-Coeur (ANG à HGJ)
	H3M	Bordeaux - Cartierville	Bordeaux-Cartierville	
	H3N	Parc Extension	de la Montagne	CLSC Park X – évaluation sociale
	H3P H3R H3S H3T H3V H3W	Côte-des-Neiges Côte-des-Neiges Côte-des-Neiges Côte-des-Neiges Côte-des-Neiges Côte-des-Neiges	de la Montagne	CLSC CDN – évaluationsociale
	H3X*	Notre-Dame-de-Grâce / Montreal Ouest [1]	Cavendish	HôpitalGénéralJuif
		Rene-Cassin	Cavendish	HôpitalGénéralJuif
	H3Y H3Z	Metro Metro	de la Montagne	CLSC Metro – évaluationsociale
	H4A H4B	Notre-Dame-de-Grâce / Montreal Ouest Notre-Dame-de-Grâce / Montreal Ouest	Cavendish	HôpitalGénéralJuif
	H4C	St-Henri	Verdun/Cote St-Paul	Douglas
	H4E	Verdun - Côte St-Paul	Verdun/Cote St-Paul	Douglas
	H4J H4K H4N	Bordeaux - Cartierville Bordeaux - Cartierville Bordeaux - Cartierville	Bordeaux-Cartierville	Sacré-Coeur (ANG à HGJ)
	H4P	Côtes-des-Neiges	de la Montagne	CLSC CDN -évaluationsociale

H3X: [1] Entre Côte St-Luc et Somerled, Sud de Côte St-Luc entre Somerled et Decarie
H3X: [2] Entre Côte St-Luc, Vézina, Décarie et MacDonald

Municipalité	Code postal	CLSC	CSSS	Hôpital de secteur
Montreal (Suite…)	H4V H4W	Notre-Dame-de-Grâce / Montreal Ouest Notre-Dame-de-Grâce / Montreal Ouest	Cavendish	HôpitalGénéralJuif
	H4Z H5A	St-Henri St-Henri	Verdun/Cote St-Paul	Douglas
	H5B	Centre-Ville	Jeanne-Mance	Notre-Dame (ANG à MCH)
Montreal Est	H1A H1B H1C H1E H1K H1L	Octave Roussin Octave Roussin Octave Roussin Octave Roussin Octave Roussin Octave Roussin	de la Pointe de l'Ile	Rivière des Prairies (ANG à MCH)
Montreal Nord	H1G H1H H1J H1P H1Z	Montreal Nord Montreal Nord Montreal Nord Montreal Nord Montreal Nord	Ahuntsic et Mtl-Nord	Rivière des Prairies (ANG à MCH)
	H4X	Notre-Dame-de-Grace / Montreal Ouest	Cavendish	HôpitalGénéralJuif
Outremont	H2V H3S H3T	Côte-des-Neiges Côte-des-Neiges Côte-des-Neiges	de la Montagne	CLSC CDN – évaluationsociale
Pierrefonds	H8Y H8Z H9A H9H H9J H9K	Pierrefonds Pierrefonds Pierrefonds Pierrefonds Pierrefonds Pierrefonds	de l'Ouest de l'Ile	Hôpital de Montréal pour Enfants (FR à Sacre Coeur)

Municipalité	Code Postal	CLSC	CSSS	Hôpital de secteur
Pointe Claire	H9P H9R H9S	Lac St-Louis Lac St-Louis Lac St-Louis	de l'Ouest de l'Ile	Hôpital de Montréal pour Enfants
Roxboro	H8Y	Pierrefonds	de l'Ouest de l'Ile	Hôpital de Montréal pour Enfants (FR à Sacré-Coeur)
Senneville	H9X	Lac St-Louis	de l'Ouest de l'Ile	Hôpital de Montréal pour Enfants
Saint-Laurent	H4K H4L H4M H4N H4R H4S H4T H4W H4Y H9P	Bordeaux - Cartierville Saint-Laurent Saint-Laurent Saint-Laurent Saint-Laurent Saint-Laurent Saint-Laurent Saint-Laurent Saint-Laurent Saint-Laurent	Bordeaux-Cartierville et Saint-Laurent	Sacré-Coeur (ANG à HGJ)
St-Léonard	H1J H1M H1P H1R H1S H1T	St-Léonard St-Léonard St-Léonard St-Léonard St-Léonard St-Léonard	St-Leonard et St-Michel	Rivière des Prairies (ANG à MCH)
St-Raphäel-de-l'Ile-Bizard	H9C H9E	Pierrefonds Pierrefonds	de l'Ouest de l'Ile	Hôpital de Montréal pour Enfants (FR à Sacre Coeur)
Ste-Anne-de-Bellevue	H9X	Lac St-Louis	de l'Ouest de l'Ile	Hôpital de Montréal pour Enfants
Ste-Geneviève	H8Y H9H	Pierrefonds Pierrefonds	de l'Ouest de l'Ile	Hôpital de Montréal pour Enfants (FR à Sacre Coeur)
Verdun	H3E H4G H4H	Verdun - Côte St-Paul Verdun - Côte St-Paul Verdun - Côte St-Paul	Verdun/Côte St-Paul	Douglas
Ville St-Pierre	H8R	du Vieux Lachine	Lasalle et du Vieux Lachine	Douglas
Westmount	H3V H3Y H3Z	Metro Metro Metro	de la Montagne	CLSC Metro – évaluationsociale

ANNEXE B

ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE DE NOS PARTENAIRES

Nom Name	Poste Local	Chambre Room	Courriel Email
AMMENDOLEA, EIVIRA (Réceptionniste)	7666	11	eammendolea@jgh.mcgill.ca
ARNALDI, MONICA (Éducatrice spécialisée en enfance – TEP 3&4)	7611	15	marnaldi.jghchildpsych@gmail.com
BIELK, JODI (Enseignante- TE 2)	5665	127	jbilek@emsb.qc.ca
CARDUCCI, RITA (Ergothérapeute-TEP 1 – 4)	5156	44	rcarducci@jgh.mcgill.ca
COVIENSKY, BETH (Enseignante-TEP 2)	5978	25	bcoviensky@emsb.qc.ca
DELLA CIOPPA, JOE (Éducateur spécialisé en enfance-TE 1-4)	5637	124	eva.decheftweddle@mail.mcgill.ca
DECHEF, EVA (Enseignante TEP 4)	7616	27	jdellacioppa.jghchilpsych@gmail.com
DINER, ELLIE (Enseignante-TE 3)	5918	120	
FEIL, EVA (Enseignante- TE 1)	5225	125	evafeil99@hotmail.com
GHOBRIEL, LILIANE (Secrétaire EMSB)	3490	211	lghobirel@emsb.qc.ca
GRADINGER, JUDY (Psychologue-TEP 1- 4, HS 1- 2)	5991	223	jgradinger.jghchildpsych@gmail.com
GRECO, VANESSA (Ergothérapeute- TE 1- 4)	5156	44	vanessa.greco@mail.mcgill.ca
GREENBERG, LINDA (Psychologue-Cliniques Externe)	5966	221	lgreenberg.jghchildpsych@gmail.com
GREENBERG, LORI(Enseignante- TEP3)	7614	20	lgreenberg@emsb.qc.ca
GRILLAKIS, MIA (Infirmière- TEP 2,3&, 3 Jours,4)	7612	16	mgrillakis.jghchildpsych@gmail.com mia.grillakis@mail.mcgill.ca
GUZDER, JASWANT Md. (Psychiatre-TE 1-4),Directrice, Pédopsychiatrie, Hôpital Général Juif	5965	216	jaswant.guzder@mcgill.ca
HALLER, IIANA (Éducatrice spécialisée en enfance – HS 1)	7610	14	ihaller.jghchilpsych@gmail.com
HARDOON, KAREN (Psychologue-TE 1-4)	3181	224	shennessy.jghchilpsych@gmail.com
HENNESSY, STEPHEN (Éducateur spécialisé en enfance-TE 1-4)	5738	133	khardoon.jghchilpsych@gmail.com
HEYMAN, MARSHA Md. (Psychiatre-TEP 1&2, Cliniques Externe)	5693	215	mheyman@jgh.mcgill.ca

Nom Name	Poste Local	Chambre Room	Courriel Email
LABOW-WUGALTER, JUDY (Enseignante-TE 4)	5336	122	judylabow@gmail.com
MASSE KARINE (OT, ECD)	5156	44	karinemasse@hotmail.com
MARGLES, ROCHELLE (Infirmier-HS 2)	7669	243	rmargles.jghchildpsych@gmail.com
MARGOLESE, STEPHANIE (Psychologue-Cliniques Externes)	5973	220	smargolese@jgh.mcgill.ca
MEASHAM, TOBY Md. (Psychiatre-HS 2)	5616 5967	229	toby.measham@mcgill.ca
NADEAU, LUCIE MD. (Psychiatre– Répondante CSSS Cavendish)	5967	229	
PATNAUDE, MARIKA (Child Psycho-educator Day Hopsital)	5627	133	Mpatenaude.jghchildpsych@gmail.com
PERRONE, ANITA (Secrétaire pour Dr. Guzder)	5638/ 5619	211	aperrone@jgh.mcgill.ca
POPLACK, SHERRIE (Travailleuse sociale Cliniques Externes, TEP 3&4)	5868	218	spoplack@jgh.mcgill.ca
PREDAN-LEPINE, MIRIAM (Infirmière- TPE 2)	7615	24	mpredan@jgh.mcgill.ca
PULICKAKUDY, VINCY(Infirmière-TE1- 4)	7642	117	vincy2g@gmail.com
RACINE, Suzanne (Secrétaire pour Clinic Externe)	5971	233	rrichards.jghchildpsych@gmail.com
RICHARDS, ROSMOND (Éducatrice spécialisée en enfance TE 1-4)	5989	116	sracine@jgh.mcgill.ca
ROACH, NICHOL (Secrétaire de triage)	5629	234	nroach@jgh.mcgill.ca
ROTH, CYNTHIA (Éducatrice spécialisée en enfance HS 1)	7610	14	croth.jghchildpsych@gmail.com
ROUSSEAU, CÉCILE, MD. (Psychiatre -Répondante CSSS Bordeau-Cartierville)	5967	229	
SHORT, ROSEMARY (Infirmière Chef)	5994	112	rshort@jgh.mcgill.ca
SINYOR, RACHEL (Infirmière HS 2)	7669	243	rachelsinyor@gmail.com
SOLOMON, MARTIN, Md. (Psychiatre-HS 1, , Cliniques Externes)	5615	232	msolomon.jghchildpsych@gmail.com

SUMMERS, CAROLE (Coordonnatrice-HS 1&2)	**5916**	**13**	**csummers.jghchildpsych@gmail.com**
Nom Name	**Poste Local**	**Chambre Room**	**Courriel Email**
SUTHERLAND, JANET (Travailleuse sociale TE 1- 4)	**5623**	**225**	**jsutherland@jgh.mcgill.ca**
WATTS, ESTHER (CoordonnatriceTE 1- 4)	**5612**	**114**	**ewatts@jgh.mcgill.ca**
WAZANA, ASHLEY MD. (Psychiatre TEP 3&4)	**6819**	**12**	**ashley.wazana@mcgill.ca**
VOGEL, JUDY Md. (Psychiatre –Cliniques Externes)	**5972**	**217**	**jvogel@jgh.mcgill.ca**
ZEKRY, CARINE (Ergothérapeute (en congé)	**5624**	**130**	

Hôpital général juif
Jewish General Hospital

Centre de développement de l'enfance et de la santé mentale
Services de Pédopsychiatrie -Pavillon Ruth et Saul Kaplan [Pavillon M]
4335, chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal, Québec, H3T – 1E4
Tél: 514 – 340 – 8222 poste : 5629 Téléc. / Fax : 514 – 340 - 7903
pedopsychiatrie@jgh.mcgill.ca..

Liste de vérification des documents à inclure avec l'orientation vers la 2e ligne de la pédopsychiatrie de l'Hôpital Général Juif.

A : SOUMISSION : Pour les équipes de CSSS (ex : Santé mentale des jeunes, Jeunes en difficulté, etc.)
(Prière de revoir la Description des Services de Pédopsychiatrie de l'Hôpital Général Juif : cliniques externes, programmes de traitement de jour et de soir, critères d'admission et d'exclusion qui sont différents pour chaque service.

Prière de fournir les renseignements suivants sur notre liste de vérification lorsqu'une requête est soumise aux Services de pédopsychiatrie de l'Hôpital Général Juif :

- ☐ Requête pour une consultation avec un spécialiste soumise par un pédiatre, un omnipraticien, un médecin de famille, ou un répondantpsychiatre, Prière d'inclure :
- Renseignements médicaux
- Bilan de la médication
- ☐ Formulaire de consentement signé par les deux parents afin d'assurer une collaboration entre le CSSS, l'école et autres professionnels de la Santé et des services sociaux. Si les parents sont séparés ou divorcés, chaque parent doit signer le consentement à moins des droits révoqués par la Cour.
- ☐ Requête du CSSS pour des documents
- ☐ Les évaluations psychologiques (lorsquedisponibles)
- ☐ Les évaluations psychiatriques (si possible)
- ☐ Les évaluations psychosociales et résumé de l'implication, (s'il s'agit une demande de l'équipe du CSSS)

B:SOUMISSION :Pour les professionnels de soins de santé à l'externe ainsi que tout autre professionnel demandant des consultations en pédopsychiatrie de 2e ligne.

Prière de revoir la Description des services de pédopsychiatrie de l'Hôpital Général Juif : cliniques externes, programmes de traitement de jour et de soir, critères d'admission et d'exclusion qui sont différents pour chaque service.

Prière de fournir les renseignements suivants sur notre liste de vérification lorsqu'une requête demande une orientation à la 2e ligne des services de pédopsychiatrie de l'Hôpital Général Juif :

- ☐ Requête pour une consultation avec un spécialiste soumise par un pédiatre, un omnipraticien, un médecin de famille, ou un répondantpsychiatre, Prière d'inclure : (si possible, sinon nous verrons à obtenir)
- ☐ - Informationsmédicales
- ☐ - Bilan de la médication
- ☐ Les évaluations psychologiques (si possible)
- ☐ Les évaluationspsychiatriques (si possible)
- ☐ Formulaire de consentement signé par les deux parents afin d'assurer une collaboration entre le CSSS, l'école et autres professionnels de la Santé et des services sociaux. Si les parents sont séparés ou divorcés, chaque parent doit signer le consentement à moins des droits révoqués par la Cour .
- ☐ Requête du CSSS pour des documents
- ☐ Les évaluations psychosociales et résumé de l'implication, (s'il s'agit une demande de l'équipe du CSSS)
- ☐ "Référence au Guichet d'accès Jeunesse" doit être complétée et envoyée à l'admission centralisée du CSSS désigné.